



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 21 MAI 2019

Présents : MM. FEBVAY - ANDRIEU – BROGNARA – CHUPPE – DA MATA – PLASSART – MAGGIO

Comité : M. LETELLIER

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. N° 40 de la C.R.T.I.S. du 14 MAI 2019.
Remerciements.

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENTS

VILLE de DEUIL LA BARRE Stade JEAN BOUIN, 5 rue JEAN BOUIN - NNI 95 197 01 02

MM. ANDRIEU et DA MATA de la C.D.T.I.S. 95 se sont rendus le Jeudi 16 Mai 2019 à 10h sur les installations du club pour confirmation classement du terrain.

VILLE de VAUREAL Stade Parc des sports 2, Avenue AUGUSTE BLANQUI - NNI 95 637 01 02

MM. PLASSART et CHUPPE se rendront prochainement sur les installations du stade.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Le Président
Christian FEBVAY

Le Secrétaire de séance
Joseph PLASSART